

Souveraineté La Solution inc.

Il y a des gens hors du comté de Brome-Missisquoi qui ont voté dans ce même comté. L'article de loi no. 3, 5e paragraphe de la loi électorale du Québec stipule qu'une personne doit voter dans sa principale résidence ou place d'affaires. Nous donnons le bénéfice du doute aux gens qui ont voté ici, qu'ils ne le savaient pas. La majorité de ces voteurs résidaient dans le comté où demeure Jean Charest.

Beaucoup d'autres squelette dans son placard trop long à énumérer, mais chose est certaine, rien n'est bon pour nous Québécois.

Comme dit le dicton: Il vaut mieux être seul que mal accompagné.

Souverainement vôtre,

André Desnoyers,

Président de Souveraineté la Solution inc.

Ce communiqué a été envoyé à plus de 37 journaux à travers le Québec.

P.S.: Vous pouvez faire des copies et les apposer sous les essuie-glaces de pare-brises, sur les babillards, dans les stationnements de tous genres, et sur les poteaux.



Le Prof de l'Ordi

COURS PRIVÉS

Jean Luc Messier
450-263-1040



Publicité par l'objet
MAINTENANT DISPONIBLE
<http://graphicotech.promocan.com>

318, rue Sud,
Cowansville (Qué.) J2K 2X4 Téléc.: 450 263-7227